

Echafaudage de pied et roulant selon la R408 et la R457

Monter, réceptionner, vérifier, utiliser et réaliser la maintenance des échafaudages de pied (au sens de la R408) et monter-vérifier-utiliser des échafaudages roulants

Programme de formation

Public visé

Toute personne appelée à monter, démonter, réceptionner, maintenir et vérifier un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m et un échafaudage roulant conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de sa propre activité et à utiliser ces échafaudages.

Nota : Le chef d'établissement demeure responsable de confier une mission de réception et de vérification, en adéquation avec l'expérience et la qualification de la personne concernée.

Prérequis

- Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages utilisation et/ou montage ou aide au montage ou encadrement de chantier
- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas)
- Être apte à travailler selon les caractéristiques de la formation (travail en hauteur, port de charges,)
- Bénéficier d'un avis d'aptitude médicale permettant d'effectuer des opérations de montage et démontage des échafaudages, donné dans le cadre du suivi individuel renforcé (article R4624-23 du CT)
- Être formé à l'utilisation des équipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur.
- Maîtriser la langue française parlée et écrite, les mathématiques élémentaires, la lecture courante de plans

Objectifs

- Se situer et être acteur de la prévention des risques.
- Monter, démonter un échafaudage de pied selon la notice du fabricant (façade avec console, Porte à faux, poutre de franchissement et /ou escaliers d'accès, levage de charge par potence, poulie et corde de levage)
- Monter, démonter un échafaudage roulant selon la notice du fabricant
- Utiliser un échafaudage de pied et roulant en sécurité
- Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage de pied
- Réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalières prévues par l'arrêté du 21 décembre 2004 et au sens de la R457

Durée

5 jours (35 h dont 60% de pratique)

Effectif

3 minimum à 8 maximum

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes participatives, exposés en alternance avec des mises en situation pratique

Intervenants

Formateur certifié par l'INRS

Modalités d'évaluation

Evaluation des connaissances via un QCM.

Evaluation des savoir-faire tout au long de la formation, incluant des épreuves pratiques liées aux compétences à évaluer réalisées lors d'applications pratiques au plus proche de situations réelles de travail.

Echafaudage à montage à cadres ancrés avec console, levage de charges par potence.

Echafaudage à sapines liaisonnées par poutres avec porte à faux et passerelle de franchissement.

Echafaudages roulants à 5,10m et 8m. Montage garde-corps type MDS monobloc, et garde-corps avec perches pliables.

Marteaux, niveau, extractomètre...

Validation des acquis

- Certificat de réalisation
- Si le participant a satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, délivrance d'une attestation de compétences formation validant les acquis

Agréments / Certifications / Habilitations

Organisme habilité par le réseau Assurance Maladie Risques Professionnels / INRS :

SECILOG : n° 1449028/2019/EchafaudageP-01/O/09 (R408)

& n° 1449031/2019/EchafaudageP-01/O/09 (R457)

C2F FORMATION : n°H34852/2020/Echafaudage de pied - R408-1/O/08

& n°H35332/2020/Echafaudage roulant - R457-1/O/08



IMPORTANT : Se munir des équipements de protection individuelle suivants : chaussures de sécurité, tenue de travail adaptée, harnais anti-chute, longe avec absorbeur, gants, casque avec jugulaire.

CONTENU DE LA FORMATION

Théorie et pratique

- Les enjeux de la prévention
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs
- La prévention des risques : signaler les situations dangereuses / Communiquer - rendre compte
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.
- Les règles d'utilisation des échafaudages fixe et roulant en sécurité
- L'exploitation de la notice du fabricant
- La préparation du montage
- Le montage et le démontage en sécurité d'une structure simple d'échafaudage de pied et roulant
- Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité et d'un échafaudage roulant
- Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent
- L'examen de l'état de conservation de l'échafaudage
- L'examen d'adéquation
- L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage et/ou réceptionner l'échafaudage avant utilisation
- L'examen de l'état de conservation (approfondi le cas échéant) de l'échafaudage et/ou assurer la maintenance de l'échafaudage
- Le compte-rendu/procès-verbal de réception
- Evaluation théorique et pratique